



## COMITE TERRITORIAL AUDE PYRENEES-ORIENTALES de BASKET-BALL

Siège : Maison des sports – Bureau 303-304 Rue Duguay Trouin 66000 PERPIGNAN - 09.52.63.47.85

Antenne : Maison des Sports – Rue Camille St Saëns 11000 CARCASSONNE

### CONSULTATION A DISTANCE DES REPRESENTANTS DE CLUBS ET LICENCIES HORS ASSOCIATION du 10/06/2020

PV N°10/2019-20

Les représentants des associations sportives et les licenciés hors association du Comité Territorial AUDE/PYRENEES-ORIENTALES de Basketball ont fait l'objet d'une consultation à distance le 10 Juin 2020 via le site web du comité territorial 1166, avec demande de réponse pour le 12 Juin 2020.

Il a été établi une feuille de PARTICIPATION sur laquelle il ressort que **16 associations** (2376 voix) **sur 26 inscrites** et **1 licencié individuel sur 6** inscrits (3315 voix) ont répondu au questionnaire à distance.

Il est procédé à la consultation de l'assemblée générale autour de plusieurs thématiques afin de respecter les directives fédérales en la matière et conformément à nos statuts.

Ces thématiques concernent :

- Le report de l'Assemblée Générale Ordinaire Elective initialement prévue le 19 Juin 2020 (question 1 et 2)
- La durée des mandats des membres du CODIR, (1 question)
- Le délai de la consultation à distance, (1 question)
- La prorogation de l'appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur (1 question)
- La prorogation des mandats de délégués jusqu'à l'AG fédérale du TOUQUET (1 question)

Ces six questions sont soumises aux membres qui constituent l'assemblée générale du Comité Territorial, par un vote ouvert en ligne sur un formulaire dédié via le site web du comité du 10 au 12 juin 2020 midi.

#### A LA QUESTION N°1/

*Acceptez-vous de reporter l'Assemblée Générale Ordinaire Elective initialement prévue le vendredi 19 Juin 2020 à PERPIGNAN ?*

MEMBRES	32						
EXPRIMES	17	POUR	16	CONTRE	0	ABSTENTION	1

#### A LA QUESTION N°2/

*Acceptez-vous qu'au regard de la situation sanitaire exceptionnelle, l'Assemblée Générale se déroule au-delà du 15 juillet 2020 ?*

MEMBRES	32						
EXPRIMES	17	POUR	16	CONTRE	0	ABSTENTION	1

### **A LA QUESTION N°3/**

*Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel les mandats des membres du Comité Directeur Territorial fixés à 2 ans, jusqu'au déroulement des instances dirigeantes qui aura lieu lors de l'Assemblée Générale fixée au samedi 5 septembre 2020 à PERPIGNAN ?*

MEMBRES	32						
EXPRIMES	17	POUR	17	CONTRE	0	ABSTENTION	0

### **A LA QUESTION N°4/**

*Acceptez-vous la consultation de l'AG à distance avec les questions précédentes jusqu'à la date du vendredi 12 juin 2020 à midi ?*

MEMBRES	32						
EXPRIMES	17	POUR	17	CONTRE	0	ABSTENTION	0

### **A LA QUESTION N°5/**

*Acceptez-vous de proroger à titre exceptionnel la durée de l'appel à candidature au poste de membre du Comité Directeur Territorial – mandat 2020/2024 jusqu'au 3 juillet 2020 à minuit(cachet de la poste faisant foi) ?*

MEMBRES	32						
EXPRIMES	17	POUR	16	CONTRE	1	ABSTENTION	0

### **A LA QUESTION N°6/**

*Acceptez-vous de proroger le mandat des délégués préalablement désignés pour l'Assemblée Générale de la FFBB qui s'est tenue en octobre 2019 à VITTEL jusqu'à la fin de l'Assemblée Générale Ordinaire de la FFBB qui devrait se dérouler au TOUQUET le 17 Octobre 2020 ?*

MEMBRES	31						
EXPRIMES	16	POUR	16	CONTRE	0	ABSTENTION	0

ASSOCIATIONS ET LICENCIES IND.	VOIX	Q1	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	NOM DES PRESIDENTS
AL ILLIBERIENNE B	202	P*	P	P	P	P	P	MONTET
AS DES CHEMINOTS DE CERBERE	5							
B C SUD MINERVOIS	108							
BAGES BC DES ASPRES	127	P	P	P	P	P	P	ESTEVE
BASKET OLYMPIQUE SALEILLENC	18							
BC NARBONNE MEDITERRANEE	234	P	P	P	P	P	P	DANAIS
BC RIVESALTES	229	P	P	P	P	P	P	FITA
BC THUIRINOIS	68	P	P	P	P	P	P	RAMORINO
BO CASTELNAUDARY	23	P	P	P	P	P	P	LHOPITEAU
CABESTANY O C B	171	P	P	P	P	P	P	ALLAIGRE
CANET RBC	257	P	P	P	P	P	P	BARBEAU
COTE VERMEILLE AB	75							
CS PIACBB	84	P	P	P	P	P	P	MAVEYRAUD
Ent. SALANQUE BC	89							
Ent. VALLESPER B	181	P	P	P	P	P	P	LE ROUX MALLOUF
ILLE BASKET	113	P	P	P	P	P	P	VALERIO
PERPIGNAN Le SOLER MB	163							
PRADES CONFLENT B	136	P	P	P	P	P	P	BRUNATO
SALSLES LE CHATEAU BC	69							
SAS SIGEAN	66							
SO CARCASSONNE	181							
SO COURSAN - GD NARBONNE	160							
ST CYPRIEN SB	85	P	P	P	P	P	P	FAJULA
ST ESTEVE BC	189	P	P	P	P	P	P	ESTEBAN
TOULOUGES BA	248	P	P	P	P	P	X	TUBERT
US CANOHES B	28	A*	A	P	P	P	P	SENIA
ASTROU Jacques	00							
ESTEBAN Jean Marc	1							
GIMENEZ Emile	1							
GUITARD Christian	1	P	P	P	P	C*	P	
PRIOUX Nelly	1							
REBOUL Marc	1							

P\*= POUR // A\*= ABSTENTION // C\*= CONTRE

Chaque réponse a fait l'objet d'un imprimé joint au présent procès-verbal.

Le Président  
Bruno MARITON



Le Secrétaire Général  
Marc REBOUL

